

GROUPE DE REFLEXION ET D'ANALYSE SUR LE ZAIRE - CONGO

Case postale 425 • CH - 1200 Genève 4 • Tél. 022/ 785 31 87 • Tél. + Fax : 022/ 320 43 09

Email: bagalwa 4@uni2a.unige.ch • C.C.P. 17-488 552-2

**REUNION TECHNIQUE DES FORCES VIVES DE
LA
SOCIETE CIVILE CONGOLAISE DE SUISSE,
GENEVE LE 13 NOVEMBRE 1998.
RECOMMANDATIONS POUR LE RETOUR DE LA
PAIX ET LA DEMOCRATISATION EN
REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO (EX-ZAÏRE).**

I. INTRODUCTION

I.1 L'origine et les objectifs de la réunion technique du 13 novembre 1998

Suite au vif besoin manifesté par les forces vives de la « société civile » congolaise de Suisse de se concerter - au-delà de tout clivage - sur la situation de guerre en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), le Groupe de Réflexion et d'Analyse sur le Zaïre-Congo (GRAZ-CONGO) a organisé une réunion technique de travail pour plancher sur cette question dans un triple objectif :

i/ évaluer la situation globale du pays,

ii/ établir les implications des différents acteurs nationaux et internationaux dans l'aggravation de la crise congolaise, et

iii/ proposer aux différents acteurs impliqués les voies jugées susceptibles de ramener la paix au Congo et dans toute la sous-région de l'Afrique Centrale.

I.2 Les participants

Les participants étaient issus des différentes forces parmi les plus actives dans la diaspora congolaise de Suisse. Une sévère sélection a été donc opérée parmi les représentants extérieurs des partis politiques congolais, des défenseurs des droits de l'homme, mais aussi des associations civiles apolitiques. La liste sélective des forces vives participantes est reprise en annexe. Les participants ont salué l'initiative du GRAZ-CONGO, qui est une première et une expérience à poursuivre dans la communauté congolaise. Une totale liberté d'expression et un esprit d'écoute ont permis la réussite de la rencontre.

I.3 Mission

Mission a été confiée au GRAZ-CONGO de transmettre les recommandations faites aux différents acteurs nationaux et internationaux, ceci dans l'objectif de contribuer à la résolution de la crise congolaise mais aussi celles sévissant dans différents Etats voisins aussi ravagés par la guerre.

II. CONSTATS SUR LA SITUATION DE GUERRE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (EX-ZAÏRE)

II.1 Des agressions étrangères et une mondialisation de la périphérie instrumentalisant les contradictions congolaises.

La guerre destructrice qui sévit encore en République Démocratique du Congo est en quelque sorte le prolongement de la première guerre de août 1996 à mai 1997. Les deux guerres d'agression ont en commun d'avoir fomenté des rébellions fantoches pour donner l'impression d'une crise congolo-congolaise. A ce jour les armées d'occupation rwandaise, ougandaise, burundaise et la rébellion fantoche viennent d'établir un commandement militaire conjoint. Cependant ces agressions étrangères, répondant à des intérêts politico-économiques des « puissances africaines » et non africaines, ont profité des crises politiques internes à l'ex-Zaïre sous Mobutu ou celles de l'actuelle RD du Congo sous Kabila. Ces crises internes s'expriment sous forme de maintien d'un système politique anti-démocratique, illégitime, et non respectueux des droits humains, le tout à côté d'une élite socio-politique souvent corrompue, corruptible et incapable de défendre des véritables intérêts nationaux.

II.2 Les agressions au Congo (ex-Zaïre), la politique d'échec de l'ONU et l'absence de politique de l'OUA dans la sous-région dite des Grands~lacs.

La guerre actuelle est aussi le prolongement d'une certaine politique d'échec de la part de la communauté internationale, qui pour l'ex-Zaïre a privilégié la démarche violente et exogène pour opérer des changements politiques dans ce pays. Ainsi la communauté internationale, à travers l'autorité politique et morale du Conseil de sécurité de l'ONU, n'a jamais condamné ces différentes agressions ni s'engager par une diplomatie active (au regard de ce qui est mobilisé dans d'autres zones troublées comme le Moyen-Orient, l'ex-Yougoslavie ...) pour ramener la paix au Congo. Comme en 1996, en 1998 la communauté internationale, particulièrement les puissances occidentales du Conseil de sécurité de l'ONU, a tendance à appréhender la situation au Congo selon les positions des trois pays agresseurs (Rwanda, Burundi, Ouganda). Conséquence la République Démocratique du Congo aujourd'hui, comme en 1996 l'ex - République du Zaïre, est coupable d'être agressée.

II.3 La politique du silence et de l'inaction de l'ONU et de l'OUA dans la crise congolaise et ses conséquences présentes et prévisibles.

Le silence de la communauté internationale face à la violation répétitive des chartes de l'ONU et de l'OUA au détriment de la RD du Congo (ex-Zaïre) risque d'avoir des conséquences politiques dans la durée en termes de militarisation des régimes de la région et de la course aux armements - chacun voulant se prémunir d'une agression potentielle qui ne serait pas combattue par la communauté internationale -, la fracture entre les Etats de la sous-région et une impossible coopération sous-régionale à court et moyen terme au regard de la reconstruction à reprendre surtout au Congo.

Les conséquences humanitaires sont plus immédiates. Comme en 1996-97, aucune assistance humanitaire n'est aujourd'hui fournie au Congo en faveur des réfugiés et autres déplacés internes dont personne ne veut parler dans la communauté internationale (exception faite par la France ou l'Allemagne qui ont apporté une aide humanitaire dans les mois passés). Pourtant la famine et les maladies rodent partout à commencer par les régions occidentales (Bas-Zaïre, Kinshasa, Bandundu) qui ont été les premières touchées, car furent les premiers théâtres de la *rébellion - agression* faisant suite au refus des troupes rwando-ougandaises de rentrer au bercail, comme entendu pourtant avec leur ancien allié et poulain le président Kabila. Près de 100.000 personnes sont p.ex. sans abris ou avec des logements presque détruits dans la seule ville de Kinshasa et ses zones périphériques. Ceci résulte des violents combats qui eurent lieu dans les faubourgs de la capitale entre les unités rwando-ougandaises et les unités congolaises secourues dès mi-août 1998 par les premiers contingents zimbabwéens de la SADC. La situation humanitaire est pire dans les régions de l'Est envahies et conquises (Province Orientale, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Nord du Katanga) depuis lors par les armées du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi. Celles-ci se livrent non seulement aux massacres des civils et aux déportations des congolais vers des destinations inconnues dans ces trois pays, mais aussi aux pillages de ressources, sans oublier la destruction des paroisses, et surtout des centres de santé et des hôpitaux.

III. RECOMMANDATIONS POUR LE RETOUR D'UNE PAIX DURABLE EN R.D. DU CONGO ET DANS LES PAYS DITS DES GRANDS LACS AFRICAINS.

III.1 Au président Kabila

- La crise interne doit être résolue par un retour inconditionnel à la démocratisation du pays. La démocratisation politique et socio-économique, l'Etat de droit, le respect des droits de l'homme ne sont ni luxe, ni un mauvais rêve encore moins une inculcation malfaisante distillée de l'extérieur. Ce sont des droits fondamentaux et un choix irrévocable des peuples du Congo exprimé depuis l'époque coloniale contre l'occupant belge et dont la lutte a abouti à l'indépendance en 1960, au refus et à la contestation de la dictature ruineuse et néocoloniale de Mobutu, et enfin les options démocratiques et pluralistes levées par la conférence nationale. *Le rétablissement immédiat de la démocratisation pour préparer l'état de droit, le respect des droits de l'homme sont un devoir d'état pour tout gouvernement moderne, y compris le gouvernement congolais.*
- Il importe que le multipartisme soit rétabli à jamais, que la liberté d'expression et d'association soit garantie, que l'égalité de l'activité politique soit assurée à tous les congolais. La transition vers un Etat de droit démocratique doit se faire avec et pour tous les congolais patriotes. Ceci exige de rétablir *un nouveau pacte ou consensus national* autour d'un gouvernement crédible et représentatif et d'un cadre constitutionnel adapté aux réalités géographiques, historiques et socioculturelles nationales. Pour éviter de faire double emploi, éviter des coûts inutiles, et pour rester proche de la légitimité et de la participation de la base populaire, *le cadre institutionnel issu de la conférence nationale souveraine (CNS) peut être repris dans son intégralité, ou alors actualisé lors d'une table ronde nationale entre classe politique, « société civile » et gouvernement actuel pour définir les modalités pratiques et le code éthique de la transition.*
- Aucune démocratisation politique ni redressement socio-économique n'est envisageable dans un pays occupé militairement les forces étrangères. *La priorité absolue est d'abord d'obtenir par tous les moyens le départ des agresseurs burundo-rwando-ougandais de l'Est du pays et le déploiement d'une force multinationale (ONU, OUA) aux frontières avec ces pays pour une période de 3 ans, pour aussi sécuriser la tenue des élections générales et d'aider à la formation*

d'une armée nationale congolaise. Le retrait des forces (angolaise, zimbabwéenne, namibienne, tchadienne) venues défendre la souveraineté et l'intégrité territoriale congolaise pourront être retirées dès que le gouvernement de transition l'estimera nécessaire.

- Le gouvernement congolais actuel (ou de transition dès son installation) doit déjà saisir les instances internationales (cour internationale de la Haye, Conseil de sécurité de l'ONU, OUA) pour réparation des dommages de guerre et pillages causés depuis août 1996 au Congo (ex-Zaïre) par les armées d'occupation burundo-rwando-ougandaises.
- Le président Kabila doit s'engager et engager la communauté internationale à poursuivre (une fois les forces d'agression parties) les enquêtes sur les violations massives de droits de l'homme avec des élans génocidaires commises sur le territoire de l'ex-Zaïre de août 96 à ce jour, et la traduction des responsables devant le tribunal pénal international créé pour l'ex-Zaïre.

III. 2 Aux acteurs politiques congolais et à la « société civile ».

- De tirer les leçons de deux agressions dont vient d'être victime le pays en moins de deux ans. Il est plus que temps que ceux qui aspirent aux responsabilités politiques nationales se départissent d'être des agents des intérêts étrangers. Les uns (Kabila et Cie) se sont servi de la soit disant question de nationalité des immigrants rwandais à l'Est pour servir couvrir la première agression de 1996-97. D'autres (Zahidi Ngoma, Lunda Bululu, Thambwe Mwamba, Ondekane, Wamba dia Wamba...) couvrent l'actuelle deuxième agression pour des prétendues raisons de sécurité du Rwanda et de l'Ouganda, et donc pour l'insécurité de leur propre patrie.
- Les leaders politiques et sociaux patriotes doivent dissocier Kabila du Congo et s'unir pour défendre l'intérêt général et le fonds qu'est le maintien du Congo. Face au péril actuel ce fonds commun c'est la liberté, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Congo. Une attitude de désunion (à ne pas confondre à une allégeance à un pouvoir) participerait à adhérer à la stratégie d'affaiblissement voire de désintégration du Congo caressée depuis des années par certains stratèges occidentaux de la mondialisation économique oppressive.

III. 3 A la communauté internationale (ONU, OM, Union Européenne)

- L'ONU et l'OUA devraient sortir de leur torpeur et *cesser de banaliser l'agression et la tragédie secouant le Congo*. Elles doivent prendre leurs responsabilités de condamner sans ambages cette agression et en tirer toutes les conséquences nécessaires : Retrait inconditionnel des armées d'agression, déploiement d'une force multinationale aux frontières orientales du Congo pour le sécuriser contre les frontières communes de cet Etat avec les trois Etats. *L'idée des « couloirs de sécurité » envisagés par certaines chancelleries occidentales n'est pas soutenable, à moins que ces ceux-ci soient érigés tant au Congo qu'en Ouganda, Rwanda, Burundi pays qui non plus n'inspirent pas confiance à leur voisin.*
- Pour trouver une issue pacifique la communauté internationale ne peut considérer sur pied d'égalité les agresseurs du Congo et ceux qui sont intervenus sur appel du gouvernement légal congolais et internationalement reconnu pour contrer cette agression. Comme d'ailleurs l'on n'a pas confondu au Koweït entre les agresseurs irakiens avec les autres armées étrangères venues rétablir la souveraineté koweïtienne.
- Mobiliser une aide humanitaire d'urgence (UNHCR, CICR...) en faveur de la RD du Congo pour faire face aux migrations forcées, à la famine, aux maladies, et aux destructions multiples et dégradations de l'environnement conséquences dramatiques de deux guerres imposées à ce pays depuis deux années. Que les organisations humanitaires accèdent aux nombreux *déportés congolais* au Rwanda, Ouganda et Burundi pour secourir ceux qui vivent encore et défendre leurs droits humanitaires.
- Changer de politique pour les puissances occidentales et africaines qui sont derrière le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi en encourageant plutôt ces trois pays à se démocratiser aussi, à négocier la paix avec leurs propres rebelles, à établir la concorde entre leurs composantes ethniques (p.ex. la calamiteuse exclusion Hutu/Tutsi au Rwanda et au Burundi), à consacrer l'aide au développement reçue non à la militarisation mais à l'élévation du niveau de vie de gouvernés, et de promouvoir une politique de bon voisinage plutôt qu'hégémonique au profit « d'ethnies-Etats » dans la sous-région.

- Chaque pays de la sous-région a droit à la sécurité à ses frontières y compris la RD du Congo. Ce pays ne doit pas être érigé en bouc émissaire car l'insécurité que sentent les différents régimes tant celui de Kabila, de Museveni, Buyoya que de Paul Kagame tient plutôt à leur nature antidémocratique. Celle-ci en font potentiellement des régimes qui ne peuvent à la longue (si ce n'est pas déjà le cas) que faire face à des rébellions armées qui trouveront au regard de la géopolitique locale des soutiens de ces différents régimes l'un contre l'autre. *Si la dictature des pouvoirs politiquement minoritaires (faible ou nulle représentativité de la pluralité sociale qui peut se coupler au Rwanda, Burundi et Ouganda avec le pouvoir absolu de la minorité ethnique) est le problème majeur et central, tout effort international qui se veut crédible pour résoudre les conflits dans la sous-région implique de mettre fin à la dictature non pas seulement en R D du Congo mais dans tous ces pays. Il est insensé d'exiger la démocratie au Congo et d'encourager la dictature au Rwanda, en Ouganda et ou ailleurs. Une éventuelle conférence internationale pour la paix dans la sous-région des grands lacs devrait soutenir l'option démocratique, le dialogue avec les rébellions, et le primat de la justice face aux logiques génocidaires de part et d'autre. A ce sujet un tribunal pénal international sur les crimes de masse commis dans l'ex- Zaïre depuis août 1996 à ce jour mérite d'être créé. C'est une fois cette stabilité socio-politique garantie, qu'un minimum de régulation pacifique interne consentie par l'ensemble des composantes nationales est restaurée que sera possible un redressement socio-économique durable (investissements, aide au développement...) soutenu par divers acteurs nationaux et internationaux.*

A NNEXE 1 : ORGANISATIONS PARTICIPANTES ET ADRESSES DES RESPONSABLES

- Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), section Suisse. Responsable : POSHO B. Hubert
CP 1153
Genève 1
Tél : 022 731 14 42 ou 0033 59 450 95 29 61
- Parti Socialiste Congolais
Timothée NGOY-TITA
12, rue Adrien-Jeandin
1226 THONEX
Tél/fax: 022 349 72 30
- Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), section Suisse
Félix MBAYI-KALOMBO
29, avenue de Vaudagne
1217 Meyrin
Tél/fax: 022 785 66 39 ou 079 241 57 33
- Communauté Lumumbiste de la Diaspora, section suisse
MUNGANGA Kituka
24, Vieux-Chemin d'Onex
1213 Petit-Lancy
Tél: 022 793 06 10 ou 079 235 41 09
- Observatoire de la Démocratie et des Droits de l'homme en Aftique Centrale (OBSAC),
David BATAKALWA
8, rue du Commerce
74100 Annemasse, France
Tél: 033 59 50 34 97 07

ORGANISATION: Groupe de Réflexion et d'Analyse sur le Zaire-Conzo

- **BAGALWA MAPATANO**
Coordonnateur général
53, rue de Carouge
1205 Genève
Tél/fax : 022 320 43 09 ou 079 429 26 78
- **IBRAHIM KATCHELEWA**
Chargé des programmes
37, avenue de Vaudagne
1217 Meyrin
Tél: 022 785 31 87 ou 079 695 19 80

**SITUATION CONFUSE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (EX-ZAIRE):
JEUX ET ENJEUX AUTOUR D'UNE TRAGEDIE (NOTE D'ANALYSE DU 15 AOUT 1998).**

Introduction.

Une nouvelle fois la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) revient sur la scène médiatique par des images de violence et de désolation gratuites, des rébellions et agressions qui n'en finissent pas et une prétendue libération qui a avorté. En effet c'est par la province orientale du Kivu que vient de partir une nouvelle campagne militaire depuis le 2 août 1998, par les mêmes acteurs dont l'identification (rwandais et ougandais brandissant la vieille carte des Tutsi "banyamulenge") reste ambiguë à volonté mais cette fois pour une autre raison : renverser l'ancien allié Kabila accusé de corruption, de népotisme, de mauvaise gestion et de manque de vision politique. Comment comprendre ce revirement brusque des alliances nouées sous la bénédiction de certaines puissances occidentales il y a deux ans ? Comment sortir durablement de la crise ?

Une crise prévisible avec les alliances circonstancielles nouées pour des agendas précis des régimes rwandais et ougandais à l'Est de l'ex-Zaïre.

Pour comprendre l'évolution actuelle au Congo de Kabila il faut se rappeler la nature de la coalition ayant enfanté en novembre 1996 l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), parce que les géniteurs de cette organisation avaient chacun un agenda précis. Pour les régimes tutsi de Kigali et de Bujumbura il s'agissait, sous la manipulation réussie de la prétendue question de nationalité des Tutsi résidants au Zaïre¹, de démanteler les camps des réfugiés Hutus dans les deux Kivu, de "nettoyer" les zones frontalières de l'ex-Zaïre des anciennes forces armées rwandaises pour se sécuriser contre toute tentative de reconquête éventuelle de leur part, enfin une certaine idée d'expansion territoriale pour offrir à Kigali un réservoir des ressources économiques. Dès l'occupation du Kivu un pillage systématique des infrastructures, des métaux précieux, des produits agro-industriels, la quasi-totalité du cheptel bovin (1 million de têtes) du Kivu, des véhicules a commencé jusqu'à ce jour². Pour le régime Hima d'Ouganda il fallait couper des bases arrières supposées de sa propre rébellion sévissant à l'ouest, et qui bénéficiait d'un soutien ethnofrontalier auprès des populations Banande du Nord-Kivu. Ensuite d'aider son poulain au pouvoir à Kigali, tout en se débarrassant d'encombrantes milices tutsi rwandaises ayant combattu

¹ Nous savons que le phénomène migratoire (transplantés coloniaux entre 1930-1947, réfugiés de 1958-1975, clandestins, immigrés légaux) et une mauvaise gestion administrative et législative de cette question par le régime Mobutu a créé une confusion dans le statut politique entre populations zaïroises et immigrés rwandais qui se traduit sous la question de la nationalité. Mais à notre avis cette question de droit interne n'avait pas besoin être manipulée par les puissances étrangères car elles ne peuvent pas la résoudre, tout en faisant de ces populations de jouets à leur guise pour leur faire exécuter des actions militaires au profit de la « mondialisation ».

² Ce pillage s'est étendu avec la conquête de tout le pays. A Kinshasa par exemple entre mai-août 1997 les véhicules et biens pillés furent stockés aux camps Kokolo et Tshasthi et transportés nuitamment sur l'aéroport de Ndjili où des cargos militaires venus du Rwanda les embarquaient. Kabila n'a jamais dénoncé ces pillages, par contre il décida que pour une année l'importation des automobiles était exemptée des frais douaniers. Sur le début de ce pillage du Kivu lire Le SOIR du 3 mars 1997, p.8 et Groupe d'Analyse et d'information sur le Zaïre (GRAZ), « Sur l'actuelle guerre au Zaïre (Note du 11 mars 1997, pp.11) » et « La guerre à l'Est du Zaïre : Quid du manichéisme trompeur ? (Note du 20 mars 1997, 3pp) » .

pour mener le président Yoweri Museveni au pouvoir en 1986. Sans l'importante aide multiforme³ donnée dans toute l'opération par les USA et la Grande Bretagne qui voulaient contrôler des ressources minières stratégiques de l'ex-Zaïre⁴, il est probable que l'aventure aurait tourné court. Si cette coalition, avec l'appui extorqué à la population (avec le phénomène Kabila) et de l'armée de Mobutu qui n'a pas combattu, est arrivée à prendre le pouvoir à Kinshasa, les régions martyres du Kivu théâtres de tous les commencements sont restées incontrôlées par le pouvoir central. Gérard PRUNIER écrivait : « ... un conflit triangulaire persistait entre les "autochtones", les "rwandophones" et les forces armées congolaises qui sont les plus souvent composées des Balubas du Katanga - s'affrontant selon des schémas d'alliance fluctuants, tant entre eux que vis-à-vis des rwando-ougandais. (...) On peut dire que les rwandophones tutsi collaborent avec les forces rwando-ougandaises, les rwandophones Hutus les combattent en alliance avec les autochtones, et les FAC "flottent" au milieu, tentant plutôt mal que bien - de rétablir un semblant de contrôle national sur cette turbulence régionale... »⁵.

Des accords entre les régimes Kabila, Museveni et Kagame donnaient un droit quasi absolu aux troupes rwando-ougandaises d'entrer au Kivu quand elles voulaient. En octobre 1997 le vice-ministre de l'intérieur de Kabila, Faustin MUNENE, déclarait à Goma que les frontières entre le Rwanda et la RD du Congo n'existaient plus parce qu'à son avis les créateurs de celles-ci (paraît-il Mobutu et Habyarimana) n'existaient plus. Cette lecture fantaisiste de l'histoire a permis à l'Ouganda d'installer un quartier général à 15 km à l'intérieur des frontières du Congo à Ntabi au Nord-Kivu sans opposition de Kabila⁶. *Les rwando-ougandais ont occupé l'Est de la RDC depuis deux ans qu'ils ont eu logiquement le temps et le loisir de « nettoyer » cette région de leurs propres rebelles, comme ils ont massacré les réfugiés rwandais (200.000 selon l'ONU) et les congolais (100.000 selon les estimations locales). Reprocher à Kabila de n'avoir pas fait ce travail macabre n'est donc pas justifié, tout comme la compréhension déclarée des gouvernements américain et belge⁷ vis-à-vis de Kigali et Kampala pour cause d'une prétendue insécurisation de leurs frontières.*

La concentration des armées rwando-ougandaises au Kivu et leur cortège des violations des droits fondamentaux dans l'impunité, plus qu'ailleurs en RDC, leur mainmise totale sur la vie politico-économique locale⁸, la répression contre les chefs coutumiers dont pourtant l'assise sociale est très

³ armements, renseignements, conseils et formation, corruption des officiers de Mobutu, guerre psychologique...

⁴ lire aussi Filip REYTJENS, « La rébellion au Congo-Zaïre : une affaire des voisins », in *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, No 86/87, 3^{ème} trimestre 1997, Paris, p.57-77. A cette aide militaire diverse s'ajoute l'inaction obtenue auprès de l'ONU et des anciens alliés de Mobutu comme la France et les pays francophones d'Afrique en tête, la mobilisation d'une coalition australo-africaine essentiellement anglophone pour divers apports à « l'opération Kabila ». Les crimes commis dans l'ex-Zaïre sont ainsi des crimes « globaux ».

⁵ Gérard PRUNIER, « Convoitises multiples sur le Kivu. Une poudrière au cœur du Congo-Kinshasa », in *Le Monde diplomatique*, juillet 1998, p.14.

⁶ Afrique Express, No 172, du jeudi 9 juillet 1998, Paris, p.13.

⁷ lire Colette BRAECKMAN, « Erik Derycke comprend les motifs de la rébellion », in LE SOIR du 8-9 août 1998, p. 8. Lire aussi la déclaration américaine du 7 août lue par M.Foley qui explicitement ne nie pas l'agression étrangère, mais se cache derrière un appel au respect des droits de l'homme par les forces en présence y compris étrangères reconnues dans la déclaration. La cause est entendue.

⁸ Il est connu que ce sont les tutsi rwando-ougandais qui ont dirigé le pays avec l'arrivée de Kabila. Mais ceux-ci ont toujours préféré la discrétion qu'ils se sont nommés comme adjoints dans toutes les structures (pouvoir de Kabila, entreprises publiques). Un gouvernement parallèle fonctionnait à la présidence de Kabila sous forme des directions générales laissant le gouvernement formel sans pouvoir de décision pour l'apparat à l'intention des congolais. Les Forces armées congolaises (FAC) étaient encore composées à plus de 70 % par les rwando-ougandais (5.000 par province soit un total de 55.000 soldats pour les onzes provinces) avec l'étiquette « banyamulenge ». Les mercenaires éthiopiens, somaliens, et erthyréens tous ont pris la même étiquette. Les polices politiques étaient entièrement dirigées par les tutsi.

forte dans les populations du Kivu ont plongé cette région, complètement marginalisée⁹ par le régime, dans l'insurrection anti-Kabila et anti occupation.

La question d'ingérence étrangère est ainsi au centre du problème. Elle fut longtemps ignorée voire niée par le président Kabila jusqu'à sa surprenante décision du 27 juillet 1998 de "mettre fin à la présence des militaires rwandais et ougandais au sein des forces armées congolaises ainsi que d'autres étrangers". Mais depuis une année de pouvoir Kabila s'est ravisé d'appliquer les accords secrets de Lemera, affichant de plus en plus un certain sentiment de nationalisme congolais, ce qui a eu la conséquence de le disgracier auprès des parrains rwandais et ougandais qui sont les plus exigeants. Disgrâce américaine aussi car les multinationales qui l'avaient financé n'ont pas trouvé un climat propice pour réaliser leur contrôle sur les richesses minières congolaises. Kabila, encore chef rebelle, les avait déjà bradé par des contrats signés à la va-vite en février 1997 avec des multinationales américaines après la chute de Lubumbashi.

Trois éléments expliqueraient le revirement de Kabila. D'abord les indices de Coup d'Etat et des complots se manifestaient de la part des clans tutsi du régime qui se sentaient lésés dans une distribution future des cartes politiques, ce qui équivalait à une mort politique et une perte de l'influence sous-régionale au profit des clans katangais et ou par alliance de ceux-ci avec des anciens dirigeants mobutistes. Ensuite la forte contestation interne suite à ses décisions politiques arbitraires et non consensuelles prises par son gouvernement incompetent de « Kentucky chicken boys »¹⁰. La population ne pouvait que contester la main mise ostentatoire des militaires et civils étrangers sur le pays, alors que les négociations secrètes avec certains opposants (Tshisekedi, Boboliko) échouèrent parce que ceux-ci exigeaient d'abord le renvoi inconditionnel des troupes étrangères. Enfin sur le plan international la diplomatie kabiliste désorganisée à dessein (et conduite par le relais rwandais Bizimana Karaha Muheto) a brillé par le brouillage avec les puissances (France, Belgique, Union européenne) susceptibles d'apporter une aide économique d'urgence sûre¹¹. La reconstruction

Au Kivu cette logique d'occupation était encore poussée à l'extrême. L'épineuse question de nationalité s'est étendue à tout le pays. Comment Kabila sauvera-t-il son trône contre ces armées étrangères qui connaissent dans le moindre détail le terrain et l'état de ce qui reste des FAC ?

⁹ Bien qu'ayant payé un lourd tribut en sang versé (plus de 100.000 congolais) les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont été exclus du pouvoir de Kabila. Au gouvernement le Sud-Kivu était représentés par le professeur Bishikwabo Chubaka, un ivrogne et un ami personnel du tutsi Ruhimbika Muller, et la jeune fille Mamboleo Milulu qui n'avait pas encore fini son graduat. Le rwandais Bizimana Karaha Muheto se disait aussi être de cette province. Kambale Mututulo, qui sera arrêté plus tard, représentait le Nord-Kivu doublé par le rwandais Deogracias Bugera. Les deux Kivu ont été exclus de la gestion des entreprises publiques, sur décision des relais rwandais précités, en dépit des appels des forces vives de ces régions. Masasu Niganda (de père Mushi congolais de Bukavu et de mère tutsie rwandaise) accepta de mépriser ses frères congolais du Kivu. En octobre 1997, une réception organisée par ceux-ci au Palais du Peuple de Kinshasa fut esquivée par Masasu en dernière minute sur conseil des « oncles maternels » rwandais. Privilégiant les logiques matriarcales important chez les tutsi rwandais au détriment des logique patriarcales des Kivutiens, Masasu se priva d'une base sociale utile. Il se fit arrêter plus tard comme un simple voleur après une tentative de coup d'Etat. Dans ce champ des conflits de pouvoir et d'affrontements ethno-régionales non régulées par une dictature, le personnel politique non représentatif et des entreprises publiques recruté par Kabila provient des quelques provinces : L'espace Bakongo (Bas-Zaïre, Bandundu) pour s'ancrer à Kinshasa ; l'espace Luba (les deux Kasai et le Nord-Katanga) et Tetela (ethnie de Lumumba dont Kabila revendique l'héritage politique), L'Equateur (pour calmer les frères de Mobutu) et bien sûr aux clans rwando-ougandais sous l'étiquette « banyamulenge ».

¹⁰ Comme la dérision kinoise désigne les ministres de Kabila, ceux-ci furent recrutés sur internet et par les hommes du FPR rwandais en Europe, Afrique du Sud et aux Usa. La plupart sans formation et expérience professionnelle sérieuses ont mené une gestion de la navigation à vue avec les conséquences connues.

¹¹ Bien que les USA ont financé l'opération Kabila, via l'Ouganda et le Rwanda, leur politique de « trade not aid » qui exclut une aide bilatérale et renforce l'échange inégal nous paraît désavantageuse pour le Zaïre-Congo qui a besoin d'une

annoncée avec fracas restera mort-née. Alors qu'il était déjà couvert par les américains qui voulaient un semblant d'enquête, la légèreté avec laquelle Kabila a géré le dossier des massacres des réfugiés rwandais hutus et des congolais en le traitant de petit problème l'a fragilisé et privé des soutiens extérieurs qui l'auraient autonomisé des rwando-ougandais.

Les récents rapports de la mission d'enquête de l'ONU et de la commission internationale non gouvernementale¹² sur cette question discréditent et fragilisent davantage le régime. La décision de faire partir les armées étrangères visait pour Kabila à trouver une légitimité interne et désigner de son regard les vrais responsables des massacres et crimes dont l'ONU l'accuse. Mais leur refus¹³ de partir traduit en rébellion actuelle des troupes rwando-ougandaises est certainement justifié par des injonctions de leurs gouvernements respectifs qui estiment que les accords passés avec Kabila ne sont pas accomplis. D'où la logique du quitte ou double : Abattre Kabila au besoin et s'emparer du pouvoir au Congo et du coup se nationaliser congolais. On se rappellera que c'est la quatrième fois que ces troupes tutsies étrangères contestent l'autorité de Kabila. On se rappellera des déclarations de Paul Kagame en juillet 1997 sur le rôle central joué par son armée dans l'ascension de Kabila, tout comme l'on se rappellera de l'absence remarquée des présidents ougandais et rwandais à la commémoration du premier anniversaire de la prise de pouvoir par Kabila, l'on se rappellera des déclarations de Ruhimbika Muller (la voix de Kagame) en mars 1998 sur BBC et annonçant une prochaine guerre de conquête du Kivu¹⁴, on se rappellera enfin du nouvel axe géopolitique Sassou Nguesso-Dos Santos-Museveni-Kagame dans la sous-région. Cet isolement régional sonne-t-il la fin de l'ère Kabila et avec quel bénéfice pour les peuples congolais?.

On ne change pas le scénario qui a déjà gagné diront les stratèges rwando-ougandais.

C'est un remake du scénario mis en route en 1996 par les stratèges rwando-ougandais avec leurs conseillers américains. Alors qu'une agression ou tentative d'occupation étrangère court, l'on parle comme en 1996 de rébellion des Tutsi banyamulenge alors que l'on sait que cette ethnie ne dépasse pas 10.000 membres au Sud-Kivu et donc incapable de déployer un effort de guerre démographique qu'exige l'actuel conflit. Comme en 1996 pour éviter des interrogations les médias acquis à la cause ou à sensation bombardent des chiffres fantaisistes (400.000 paraît-il). Comme en 1996 le Rwanda dont l'entrée massive des troupes au Kivu a été reconnue par différentes sources - y compris de

aide massive. Le modèle européen, que même beaucoup d'africains par effet de conformisme au discours dominant s'empressaient de vouer aux gémonies, serait paradoxalement plus bénéfique s'il rencontrait un gouvernement congolais responsable et soucieux du développement.

¹² ONU, Rapport de l'équipe d'enquête du Secrétaire général sur les violations graves des droits de l'homme et du droit international humanitaire en République démocratique du Congo, inédit, New-york, 1998.

Commission internationale non gouvernementale sur les violations massives des droits humains en République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) 1996-1997, Rapport préparé par le CIDPP/Montréal et ASADHO/Kinshasa, juin 1998, pp116.

¹³ cette rébellion d'occupation débute avec le refus de l'ougandais James Kaberere d'être démissionné le 11 juillet 1998 de son poste de chef d'Etat major des FAC - pour devenir conseiller militaire du président - au profit du congolais katangais Célestin Kifwa. Les proconsuls rwando-ougandais (Bizimana Karaha, Deogracias Bugera, Moïse Nyarugabo,...) ont directement disparu de Kinshasa. Pourquoi des personnes qui revendiquaient la nationalité congolaise (même si l'on sait qu'ils sont des étrangers) pouvaient fuir parce que le chef de l'Etat mettait fin à la présence des armées étrangères qui ne sont pas les leurs.

¹⁴ Il est probable que cette déclaration a été prématurée par rapport à l'état de préparation de l'offensive par ses « frères » rwando-ougandais, que l'intéressé a crié plus tard en une manipulation fabriquée par les ethnies autochtones du Kivu contre les Tutsi « banyamulenge ». Les récents événements prouvent le contraire.

l'ONU - nie son implication tout en exprimant déjà des compréhensions (voir plus si nécessaire) pour les « banyamulenge ». Les médias rwandais mettent en place le relais de la guerre psychologique et médiatique qui fut fatale à Mobutu.

Kabila y fera-t-il face ? Ses ouvriers médiatiques, comme le suisse TRIMEDIA, pèseront-ils lourd dans l'offensive et jouer leur rôle¹⁵ ou s'allieront-ils aux plus offrants que sont les croisés de la mondialisation ? Si la question de nationalité n'est plus vendable, la logomachie pseudo-démocratiste est évoquée par des acteurs rwandais qui ne veulent pas de démocratie chez eux, mais aussi la thèse des conflits tribalo-ethniques qui ont la cote dans beaucoup d'opinions occidentales. Celles-ci réduisent les conflits politiques et conflits de classes africains en simples conflits ethniques et barbares. Comme en 1996 c'est la volonté de séparer le Kivu du reste du Zaïre qui est vite déclarée¹⁶, et enfin comme Kabila en 1996 les rwando-ougandais ont trouvé des jouets congolais (Ilunga Kabambi, Sylvain Mbuchi) pour leur servir de couverture. Devant l'ONU et les alliés occidentaux l'on peut ainsi maintenir la thèse d'une rébellion proprement congolaise et donc obtenir l'inaction de ces acteurs globaux car ne pouvant être amenés à condamner un quelconque crime d'agression au regard de la charte des Nations Unies. Le non accès des médias indépendants aux zones combats permettra les massacres des autochtones en toute quiétude¹⁷. Comme en 1996 les massacres des élites et intellectuels du Kivu ont commencé avec les disparitions et déportations. Des politiciens alimentaires frustrés de Kinshasa ou exilés ont commencé à affluer pour régler leur compte à Kabila et cautionner l'opération. Bonne camouflage pour les agresseurs.

Zahidi Arthur Ngoma : une des cartes pour flouer les populations du Kivu et les isoler des autres congolais. Le triomphe des nouvelles alliances paradoxales.

Le recrutement de Zahidi Ngoma, cet ancien opposant à Kabila dont le sort a ému l'opinion suite à son incarcération quasi bestiale, vise pour les rwando-ougandais à faire double diversion. Faire passer dans l'opinion internationale qu'un originaire de l'ancienne Région du Kivu¹⁸ ne peut accepter son

¹⁵ En juillet 1998 Michel TSHEFU, le conseiller économique de Kabila, commentant leur contrat avec TRIIMEDIA chiffré à plus de 180.000 francs suisses (selon LE TEMPS) estimait que des agences occidentales de communication valaient mieux que toutes les ambassades. Mais si le Congo-Kabila avait des difficultés pour entretenir toutes les missions congolaises, ne pouvait-il pas au moins cibler les principales villes internationales comme Genève, Bruxelles, Washington, Tokyo, Paris, Londres, Moscou, Pékin, Brasilia et Pretoria ?

¹⁶ Les rwando-ougandais se cachant derrière les « banyamulenge » viennent de faire savoir qu'ils ne réclamaient que leur « du » promu par Kabila. Comme cette revendication est supposée être des Tutsi « banyamulenge » qui revendiquaient la nationalité zaïroise en 1996 et dont ne sait plus ce qu'il en est advenu, il reste à savoir comment des zaïrois supposés n'exigent que la balkanisation de leur propre patrie au profit d'un pays étranger le Rwanda au nom de leur seule appartenance ethnique. Envers qui sont-ils loyaux dans ce cas et qu'est ce que cela implique ? Si ces gens sont effectivement du Kivu comment peuvent-ils réclamer encore leur propre province où ils vivent, à moins qu'ils veulent dire qu'il faut effacer les autres ethnies du Kivu ? Qu'une minorité ethnique, même zaïroise serait-elle, de 50.000 personnes (si l'on inclut les Tutsi du Nord-Kivu car tous ont pris l'ethnonyme controversé de banyamulenge) estime que tous les 8 millions d'habitants d'autres ethnies non tutsies du Kivu constituent son dû sur lesquels elle doit régner ça c'est l'esclavagisme et de l'apartheid. Quel est le dû de ces 8 millions non armés qui n'exigent que de vivre en paix sur leurs terres ancestrales dont même la communauté internationale tend à avaliser l'expropriation et l'expulsion ?

¹⁷ Selon les agresseurs/ rebelles la France et les USA leur ont seulement demandé d'éviter des images d'exodes de population, ce qui frapperait leurs opinions publiques. (AFP, le 14.8.1998). Quel rapport avec l'absence des télévisions occidentales dans la couverture du terrain contrastant avec l'engouement manifesté lors de l'opération Kabila en 1996 ?

¹⁸ Jusqu'au découpage territorial controversé de 1987 les actuelles provinces du Maniema, Nod-Kivu, Sud-Kivu n'étaient que des sous-régions ou districts du Kivu. Zahidi Ngoma est né le 18 septembre 1947 à Kalima au Maniema (voir un prospectus de son parti les Forces du Futur publié à Kinshasa le 20 novembre 1996).

occupation étrangère. Seulement Z'ahidi Ngoma est issu d'une province qui ne fait pas partie du champ spatial de confrontation vitale entre les rwando-ougandais et les ethnies bantoues frontalières de l'Est du Kivu. Cet ancien fonctionnaire de l'UNESCO qui n'a pas d'armée - qu'il ne pouvait former deux mois après sa sortie de prison en mai 98, encore que son petit parti n'a qu'une base kinoise - même s'il peut être porté au pouvoir par les armées étrangères comme Kabila (dont il reprochait encore cette trahison contre la nation¹⁹) aura encore plus de problème pour les renvoyer au bercail. *Pour l'immédiat cette stratégie vise à isoler les populations non tutsies du Kivu des autres congolais et faire accréditer la perception kinoise de la chose selon laquelle ce sont les Kivutiens eux-mêmes qui ont vendu leur région aux rwandais*²⁰. A Kinshasa l'intimidation et la chasse contre les ressortissants du Kivu, confondus à souhait avec les insurgés rwando-ougandais, n'inaugure-t-il pas le processus pour une population progressivement prise entre deux feux ?. Cette stratégie est poursuivie par la nomination des certains autochtones du Kivu²¹ dans la direction virtuelle du mouvement.

A côté de Zahidi, qui pour les occidentaux faiseurs des régimes africains représenterait virginité et jeunesse politiques et une certaine crédibilité dans une vieille et corrompue classe politique zaïroise, émergent des alliances paradoxales bénies par la troïka occidentale (USA, France, Belgique) pour la chute de Kabila. Anciens dirigeants « mobutistes » comme Thambwé Mwamba (du clan Kengo) rejoignant l'agression/rébellion au Kivu via Kigali qui les avaient chassé du pouvoir en 1997 ; la France - qui propulse Zahidi - utilise des brigades sans frontières tutsies alors qu'il y a encore quelques mois les régimes de Kigali et de Kampala l'accusaient comme depuis quatre ans d'avoir soutenu la réalisation du génocide des Tutsi au Rwanda. Anciens « mobutistes » et armées angolaises. Desquels sont les termes des accords secrets liant ces fauves de la realpolitik ?. Quel rôle entend jouer la France qui reste discrète dans l'opération²² ?. La convergence d'intérêts occidentaux pèsent dans ces nouvelles alliances qui portent les germes de leur désagrégation. Ainsi par exemple les 4 clans mobutistes (kengistes technocrates, le groupe Nimy Mayidika, le pôle de l'intellectuel réfléchi mais rigoureux du général Likulia, les fils Mobutu et alliés, les généraux Nzimbi et Baramoto et compagnie) s'harmoniseront-ils ?. Même s'ils veulent rentrer au pays à tout prix, ont-ils un programme crédible à proposer après 32 ans d'une gestion criminelle ?. Ces alliances extra-nationales peuvent-elles apporter des solutions aux priorités nationales qui restent la garantie de souveraineté et de l'unité nationale, l'état de droit et la démocratie et dont les politiciens congolais peinent à faire un fonds commun national non négociable ?.

¹⁹ Voir Polémiques sur Télévision France2, octobre 1996 et lire aussi *Libération* du 6 août 1998, p.6.

²⁰ En septembre 1996 lorsque la première agression rwando-ougandaise survient, les envoyés du Sud-Kivu à Kinshasa, comme feux Mgr Munzihirwa et Jean-Pierre Biringanine de l'UDPS furent éconduits par les politiciens du HCR-PT et du gouvernement Kengo pour qui l'affaire ne concernait que les gens de l'Est. Une crise éclata entre la majorité des non kivutiens et la minorité des Kivutiens s'est sentie trahie pour la énième fois.

²¹ Comme c'est le cas actuel de Mbusa Nyamwisi et Payi-Payi Wa Siakasige (de la grande ethnie Nande du Nord-Kivu), Ngangura Kasole et Me Mudumbi (de la grande ethnie de Bashi au Sud-Kivu). Ce dernier qui était encore numéro 2 de l'office d'immigration de Kabila est marié à une tutsie rwandaise. Il doit son ascension à son ami personnel Lindiro Kabirigi. Lindiro est un tutsi congolais né à Goma des parents rwandais et qui jusqu'en 1996 était tout puissant dans la recherche des financements des ONG locales grâce à l'ONG internationale PREFED basé à Bujumbura.

²² LE CANARD ENCHAINE du 12 août 1998 confirme que l'Elysée soutenait depuis 7 mois la conjuration contre Kabila, avec bien sûr l'aval américain, qui était dirigée entre autre par le rwandais Déogracias BUGERA qui a voyagé en Europe pour ça. Ceci suggère que le retrait avorté des forces étrangères du pays fut l'étincelle attendue par la « conjuration internationale » pour actionner l'opération sous forme de rébellion couplée à l'agression.

Un pari pour Kabila : quitter les habits d'un chef de maquis pour ceux d'un homme d'Etat.

Il est possible de résoudre la crise congolaise si les acteurs nationaux et internationaux se donnent la volonté et les moyens d'y parvenir. Les congolais devraient se rappeler de travailler pour retrouver un consensus durable fondé sur l'établissement d'un Etat de droit démocratique seul susceptible de garantir les droits et libertés des individus et des ethnies²³. Surfer sur le patriotisme congolais humilié pour la deuxième fois par les rwandais ne suffira pas à Kabila pour s'en sortir. Kabila *reprendra-t-il l'initiative qu'offre l'occasion* pour réparer une année d'espoirs déçus²⁴ ? Libéraliser l'activité politique pour préparer avec tous des élections pour tous et bâtir le consensus national autour d'une actualisation des institutions issus de la CNS et finalisés en 1994 seraient le point de départ de cette démarche. Celle-ci devrait mixer la formation d'un gouvernement transitoire appliquant un programme minimum national (rétablir l'intégrité nationale et obtenir le retrait des armées étrangères sous contrôle d'une force onusienne, garantir l'Etat de droit, redorer la crédibilité internationale, recensement national et dénouement de la question de nationalité des « banyamulenge » en respectant les procédures d'acquisition individuelle, organiser des élections générales sur base d'un calendrier strict à respecter).

Ce cabinet transitoire devrait regrouper des personnes issus des différentes forces politiques, ayant une assise nationale et non compromises dans la gestion mobutiste. Kabila devrait aussi une fois pour toute informer le pays sur l'effectif des forces étrangères qui l'ont amené au pouvoir, leur localisation sur le territoire national et les modalités et calendrier de leur rapatriement. Cette visibilité politique et *une vision nécessaire de rassemblement* exigent à Kabila de quitter les habits du maquisard pour celui d'un homme d'Etat moderne. Restera à prévenir que la recherche d'un consensus national ne soit détourné par Kabila pour confisquer le désir de changement démocratique inchangé des citoyens. Mais aussi ne pas tomber dans le piège d'un changement incertain miroité par les agresseurs/rebelles que Kabila a introduit dans la bergerie dès 1996.

Dans l'immédiat Kabila ne évitera-t-il pas les fautes auxquelles ses alliés d'hier veulent le pousser ?. Evitera-t-il l'amalgame entre guerre légitime contre des soldats étrangers insurgés et une possible chasse aux faciès des paisibles étrangers rwandais tutsi et autres « banyamulenge » ce qui serait une violation des droits de l'homme ?. Une faute ici servirait la stratégie martyrisation des tutsis (et une criminalisation des non tutsis) chère à Kagame et Museveni . Ce qui garderait intacte la commiseration de la société internationale vis-à-vis des régimes tutsi leur permettant de continuer leurs objectifs en RD du Congo, mais aussi de continuer à verrouiller l'ouverture et le partage politiques avec les majorités hutues ou bantoues selon l'idéologie en vogue²⁵. Kabila se ferait endosser aussi la casquette

²³ Nous donnons au concept d'ethnie son sens étymologique de peuple. Nous pensons que la construction d'un Etat démocratique implique de ne pas évacuer l'ethnie pour s'assurer que l'égalité, la participation démocratique, la non discrimination, et la protection de l'Etat est assurée à toutes ses communautés. Dans un Etat multiethnique comme la RD du Congo cette question mérite d'être posée. En RDC aucune ethnie n'est majoritaire.

²⁴ Amnesty International, Democratic Republic of Congo. A year of dashed hopes, inédit, Londres, mai 1998, pp12.

²⁵ Selon la propagande en cours les minorités Tutsi Nilotiques seraient menacées par les majorités Bantous (Hutus au Rwanda et Burundi, et les autres ethnies à l'Est de la RD du Congo). Cela a donné lieu à des propositions les plus fantaisistes lancées ou soutenues à différents moments par certaines puissances. On peut citer l'idée de déverser des Hutus du Rwanda et du Burundi à l'Est du Congo sans considérer les populations congolaises, de créer des Hutulands et Tutsi ands c-à-d l'apartheid et l'épuration ethnique légalisés, la domination totale des tutsi dans la région paraît-il pour se protéger et pas les autres, les droits spéciaux et extra-constitutionnels pour les tutsi comme l' exigent les « banyamulenge ». A ce sujet lire Groupe de Reflexion et d'Analyse sur le Zaïre-Congo, *Comment rétablir la paix à*

de double génocidaire. Evitera-t-il entre autre les tensions que veulent attiser entre les katangais et autres congolais ses alliés d'hier ?

Droit international public contre « mondialisation » ?

Ce n'est plus un secret que les armées rwando-ougandaises sont à la base de la guerre et continuent d'entrer par les provinces occupées du Nord et Sud-Kivu. Un responsable d'organisation non gouvernementale contacté dans le Kivu reconnaissait après le premier meeting de la « rébellion » le vendredi 7 août 1998 à Bukavu : « ...*Les armées rwandaises, ougandaises et autres comme en 1996 entrent massivement au Kivu. Ils ont commencé à rafler les véhicules des privés et des organisations non gouvernementales pour aller au front. Face à cette occupation continue quelques politiciens zaïrois venus d'on ne sait où font semblant d'assurer la direction du mouvement et se donner les airs de chefs. Personne n'est dupe ici car ces opportunistes frustrés ont été conspués par une population de Bukavu en désaccord lors de ce premier meeting forcé...* ».

La société internationale se devait cette fois de reconnaître et de dénoncer le caractère de violation du territoire congolais par les forces étrangères et punir cette agression. A ce stade de la situation il serait du ressort de l'ONU de rappeler aux gouvernements concernés le principe d'intangibilité des frontières et de faire pression sur ceux-ci pour que des actes contraires au droit international public ne continuent pour donner lieu à une énième catastrophe humanitaire dans la sous-région. L'ONU qui avait déjà voté en 1997 une résolution pour le retrait des forces étrangères de l'ex-Zaïre devait à présent la réactiver d'autant plus qu'elle répondrait cette fois à une volonté populaire interne et à une décision d'un pouvoir établi. Ce schéma est d'avance improbable car l'un des maîtres des jeux, Washington, s'est dit comprendre les motivations des gouvernements rwandais et ougandais et la mise en place nécessaire d'un couloir dit de sécurité à l'Est. Le Kivu est entrain d'être « libanisé » et l'intégrité du Congo remise en cause. Comme en 1996, l'OUA et les africains accompagnent les événements par des sommets sans lendemain (comme le tout dernier tenu au Zimbabwe où les maîtres des jeux tout comme les insurgés étaient absents ; encore que la nature du conflit à résoudre a été esquivée : rébellion ou agression ?).

Conclusion provisoire et propositions:

Il faut retenir que la présente guerre est dans tous les cas une guerre d'agression. *Lorsqu'une armée étrangère se rebelle sur un pays étranger et reçoive simultanément des renforts de son pays de provenance, on ne peut pas parler de rébellion.* Les alliances entre les forces en présence sont paradoxales, et donc potentiellement fluctuantes selon les ordres et engagements massifs reçus des maîtres occidentaux²⁶. Cela vaut aussi pour l'opposition congolaise interdite et qui reste dépendante

l'Est du Congo (ex-Zaïre) ?. *Compte rendu de la rencontre informelle d'échange entre Synergies Africa, Le Groupe de Réflexion et d'Analyse sur le Zaïre-Congo, Le Collectif d'actions pour les droits de l'homme, et Campagne pour la Paix / Groupe Milima*, Genève, novembre 1997, 24pp. Loin d'être insolubles les conflits qui peuvent opposer les groupes en présence peuvent être gérés dans des sociétés démocratiques et non pas des sociétés fascistes où les uns ou les autres s'assujettiraient par les canons.

²⁶ La faible progression actuelle des agresseurs et rebelles surtout sur le front de l'Est s'expliquerait par l'absence des apports occidentaux massifs pour suppléer à la stratégie de désarmement de quelques soldats congolais des garnisons fortement rwandisées. Ce front aurait peut-être le rôle de diversion au profit de celui du Bas-Congo qui prendrait

d'allégeance étrangère. Le problème pour le pays c'est l'inexistence d'une nouvelle génération politique issue des jeunes dont les références et la légitimation seraient surtout internes. La cause de Kabila pourrait être rapidement perdue s'il commettait les erreurs que chercheront à lui faire faire ses alliés d'hier, par contre un dialogue et une ouverture politique immédiats pourrait lui donner une nouvelle carte même si dans tous les cas il en sortirait affaibli. A l'avantage qu'il peut en profiter pour un départ honorable. *Les congolais réalisent-ils le danger qui leur guette en cautionnant l'interventionnisme armé des pays voisins qui ont des visées territoriales sur leur pays ?*

La présente guerre comme celle de 1996-1997 est une guerre non seulement locale ou régionale, elle est aussi internationale au profit de la haute finance internationale, de la mondialisation, même si cela peut prendre l'allure du choc des civilisations cher à Samuel Huntington. Elle n'est plus menée par les seuls mercenaires blancs, fustigés par Mobutu dans son discours du 4 octobre 1973²⁷ aux Nations-Unies, mais aussi par des « frères » noirs africains tout aussi impitoyables.

La guerre actuelle porterait, en tout cas pour le Congo-Zaïre, un démenti quasi absolu à quelques idées simples qui étaient véhiculées par les acteurs mondiaux concernant l'Afrique. On est loin des nouveaux leaders africains travaillant pour l'harmonie, la paix et le bien-être des populations. Non plus le pouvoir charismatique et dictatorial sous le label « des hommes forts » ne peut assurer la construction d'un Etat moderne et une conscience nationale mettant l'homme au centre de l'action politique. La guerre actuelle dément aussi l'idée avancée de la fin des Etats actuels, au nom d'un panafricanisme brumeux, pour d'autres. L'idée de l'Etat-nation s'est ancrée en Afrique et personne ne veut qu'on touche à son désavantage à ses frontières. Que Kabila s'est refusé à céder le moindre territoire congolais à ses alliés réfugiés tutsi rwandais auxquels il l'avaient promu deux fois (1964²⁸ et 1996) en contrepartie de leur aide pour conquérir le pouvoir à Kinshasa, voilà qui mérite réflexion.

Sortir de l'actuelle crise implique pour les acteurs politiques congolais, aidés par la société internationale, d'obtenir un retrait des armées étrangères²⁹ du Congo et l'ouverture d'un large

directement Kinshasa et dont l'asphyxie a commencé avec la coupure de l'électricité d'Inga (le 13.8.1998) qui toucherait aussi les mines katangaises avec la ligne Inga-Shaba.

²⁷ Dixit : « ...Dans la ville de Bukavu, à l'Est du Zaïre, un mercenaire blanc, venu d'Europe, s'était proclamé, sans rire, Président de la République du Zaïre. Si un noir l'avait fait en Europe, on l'aurait pris pour un humoriste de mauvais goût ou un détraqué mental. Mais puisque c'était un blanc qui le faisait en Afrique, les colonialistes avaient mobilisé la presse, la radio et la télévision pour le mettre à son entière disposition non seulement pour faire la publicité, mais aussi pour ridiculiser le Chef de l'Etat du Zaïre, que je suis,.... ».

Lire Département de l'Orientation Nationale, Discours prononcé à l'ONU, le jeudi 4 octobre 1973, Kinshasa, p.6.

²⁸ Lire Benoît VERHAEGEN, « Du Congo 1964 au Zaïre 1997 : Similitudes et divergences », in MARYSSE, S., et REYTJENS, F., (eds), L'Afrique des grands lacs. Annuaire 1996-1997, éditions L'Harmattan, Paris, p.193-195. Selon cet auteur Kabila et son chef Soumialot promirent aux réfugiés tutsi rwandais les territoires congolais proches de la frontière où il y a déjà des colonies importantes d'immigrés tutsi. Les territoires « marchandés » comprennent les territoires des Babembe, de Bavira (au Sud-Kivu) jusqu'au Rutshuru (territoire des congolais autochtones rwandophones Bahutus) soit une bande de 800 km de long sur 400 de large. Ces revendications territoriales tutsi ressemblent à celles dont les médias ont fait état depuis 1996 avec la première invasion rwando-burundo-ougandaise qui a porté Kabila au pouvoir. Mais aujourd'hui il ne s'agirait plus d'un prix payé pour collaboration, mais des droits prétendument légitimes.

²⁹ Depuis le début de crise 1200 marines américains croisent sur 2 navires au large de la côte atlantique congolaise mais aussi d'autres contingents prépositionnés déjà au Gabon. Exhibition de force contre Kabila, ces forces ne pourraient pas par exemple constituer une force multinationale pour contrôler ce retrait mais aussi aider à la formation d'une armée nationale congolaise, et surtout pour une période de 3 ans « sécuriser » les frontières sensibles du Congo (l'Est et avec l'Angola) ?.

dialogue entre nationaux pour la redéfinition d'une transition (dans une logique plurielle) vers la démocratisation et le redressement économique.

Pour éviter que la question de nationalité des Tutsi « banyamulenge »³⁰ ne continue à être manipulée par les puissances étrangères pour justifier diverses interventions nocives au Congo, un recensement national urgera au Kivu pour identifier au regard des lois en vigueur les congolais de droit quelle que soit l'ethnie, les immigrés rwandais légaux, et les clandestins. La demande individuelle devait permettre à qui le veut d'acquérir la nationalité congolaise en sachant les droits et les devoirs que cela implique comme la loyauté vis-à-vis de la patrie d'adoption. Les organisations humanitaires, le Centre des Nations pour les droits de l'homme, les organisations sérieuses nationales et internationales de défense des droits de l'homme devraient participer en observateurs à cette opération menée par les autorités congolaises. Cette « ingérence étrangère momentanée » demandée par l'Etat congolais serait un gage de respect des droits et devoirs des uns et des autres (majorités, minorités).

BAGALWA MAPATANO

Politologue

IBRAHIM KATCHELEWA

Juriste

³⁰ Benoît Verhaegen (op.cit, p189-1990) parle de la situation de 1996: « ...le terme Banyamulenge qui désigne au début un petit groupe de quelques milliers des pasteurs rwandais émigrés au cours du XIXème siècle dans les montagnes de l'Itombwé au Sud-Kivu, a été utilisé ensuite pour désigner l'ensemble des Tutsi du Rwanda émigrés au Zaïre, c'est-à-dire plusieurs centaines des milliers des personnes. Le terme a donc été totalement détourné de son sens initial. Alors qu'il devait marquer la spécificité du petit groupe des Tutsi de l'Itombwé immigrés de longue date et intégrés à l'économie de la région, pour les distinguer des vagues d'émigration plus récentes, il a par contagion successive désigné tous les émigrés Tutsi du Rwanda. L'incompétence et la partialité des journalistes ont largement contribué à ce détournement de sens ». *Dans cette confusion déterminer les droits et statuts des uns et des autres passe par un recensement sérieux.*